



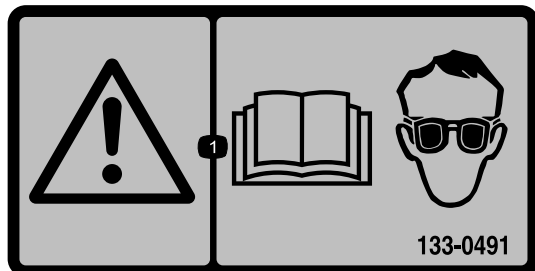
Kit de nettoyage de gouttière

Souffleur/aspirateur Ultra/UltraPlus/Super ou souffleur/aspirateur Rake and Vac™

N° de modèle 51667

Instructions de montage

Lisez le *Manuel de l'utilisateur* et suivez toutes les consignes de sécurité.



decal133-0491

Figure 1
133-0491

1. Attention – lisez le *Manuel de l'utilisateur*. ; portez une protection oculaire.

Montage du kit

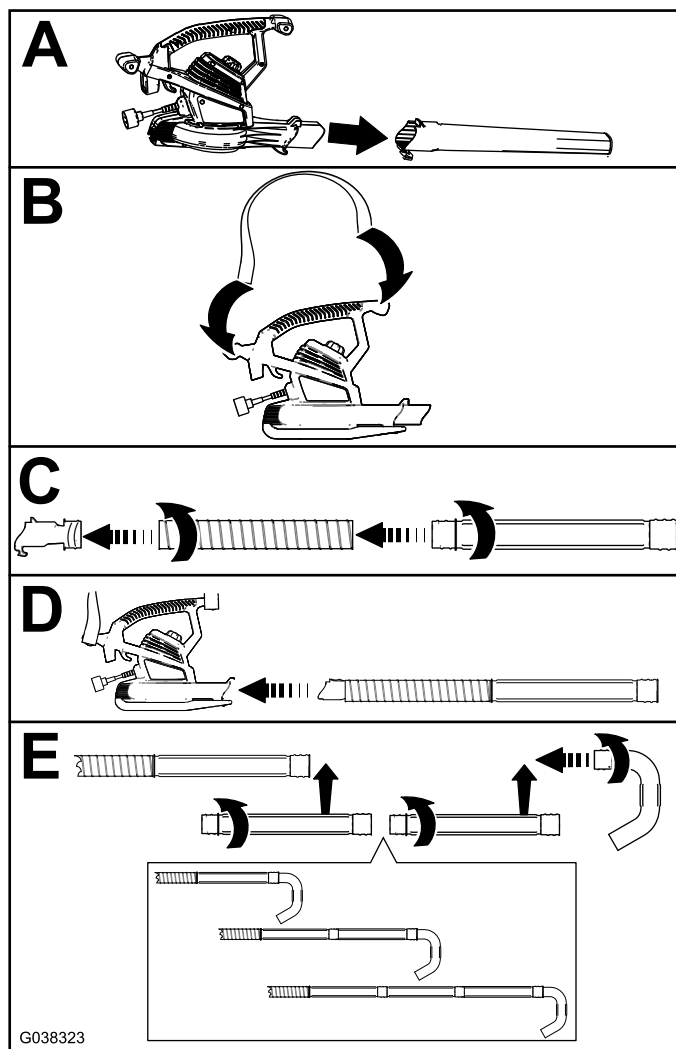


Figure 2

Remarque: Serrez chaque extension sur les renflements au bout des filetages.



Utilisation du kit

Important: Ne portez pas de vêtements amples qui pourraient s'accrocher dans le souffleur.

1. Tenez le tube des deux mains, appuyez le souffleur contre votre hanche, l'embout vers l'extérieur, et dirigez l'entrée vers le sol (Figure 3).

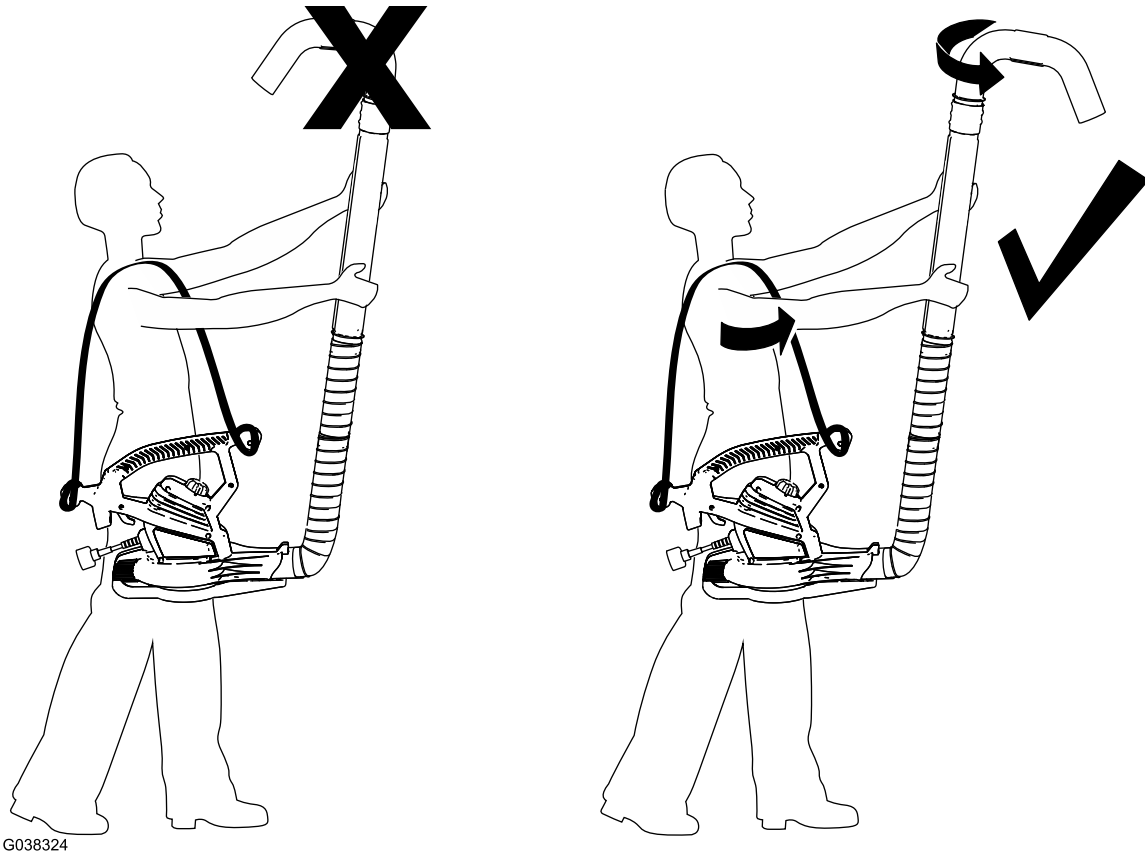
Remarque: Ne vous penchez pas trop en avant quand vous utilisez ce kit. Gardez les deux pieds au sol.

2. Déplacez l'embout le long de la gouttière pour souffler les feuilles et autres débris hors de la gouttière.

Remarque: L'outil peut osciller légèrement quand vous mettez le souffleur en marche.

Important: Protégez-vous toujours les yeux quand vous utilisez le kit.

Important: Ne bloquez pas l'embout au risque d'endommager le moteur.



G038324

Figure 3

g038324

Remarque: Serrez ou desserrez l'embout pour pointer la sortie loin de vous.

Déclaration de confidentialité européenne

Les renseignements recueillis par Toro

Toro Warranty Company (Toro) respecte votre vie privée. Pour nous permettre de traiter votre réclamation au titre de la garantie et de vous contacter dans l'éventualité d'un rappel de produit, nous vous prions de nous communiquer certains renseignements personnels soit directement, soit par l'intermédiaire d'un concessionnaire Toro.

Le système de garantie de Toro est hébergé sur des serveurs situés aux États-Unis où la loi relative à la protection de la vie privée n'offre pas forcément la même protection que dans votre pays.

EN NOUS FOURNISSANT DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS, VOUS CONSENTEZ À CE QUE NOUS LES TRAITIONS COMME DÉCRIT DANS LE PRÉSENT AVIS DE CONFIDENTIALITÉ.

L'utilisation des renseignements par Toro

Toro peut utiliser vos renseignements personnels pour traiter vos réclamations au titre de la garantie et vous contacter dans l'éventualité d'un rappel de produit, ainsi que pour vous communiquer toute information nécessaire. Toro pourra partager les renseignements personnels que vous lui aurez communiqués avec les filiales, concessionnaires ou autres associés Toro en rapport avec ces activités. Nous ne vendrons vos renseignements personnels à aucune autre société. Nous nous réservons le droit de divulguer des renseignements personnels afin de satisfaire aux lois applicables et aux demandes des autorités concernées, pour assurer l'utilisation correcte de nos systèmes ou votre protection et celle d'autres usagers.

Conservation de vos renseignements personnels

Nous conserverons vos renseignements personnels uniquement pendant la durée nécessaire pour répondre aux fins pour lesquelles nous les avons collectés ou autres fins légitimes (comme la conformité réglementaire), ou conformément à la loi en vigueur.

Engagement de Toro relatif à la sécurité de vos renseignements personnels

Nous prenons toutes les précautions raisonnables pour protéger la sécurité de vos renseignements personnels. Nous prenons également les mesures nécessaires pour que vos renseignements personnels restent exacts et à jour.

Consultation et correction de vos renseignements personnels

Si vous souhaitez vérifier ou corriger vos renseignements personnels, veuillez nous contacter par courriel à legal@toro.com.

Droit australien de la consommation

Les clients australiens trouveront les détails concernant le Droit australien de la consommation à l'intérieur de l'emballage ou auprès de leur concessionnaire Toro local.

La promesse de Toro – Produits électriques

Une garantie intégrale de deux ans pour usage domestique valable aux États-Unis et au Canada.

The Toro Company et sa filiale Toro Warranty Company, en vertu d'un accord mutuel, garantissent conjointement ce produit contre tout défaut de matériau ou de fabrication, pendant une période de deux ans à dater de l'achat, s'il est utilisé à des fins résidentielles normales.*

Si vous pensez que votre produit Toro présente un vice de matériau ou de fabrication, si vous avez besoins de conseils ou de renseignements, et avant de renvoyer ce produit, appelez gratuitement le numéro suivant :

Débroussailleuse :

1-800-237-2654 (États-Unis)
1-800-248-3258 (Canada)

Souffleurs :

1-888-367-6631 (États-Unis)
1-888-430-1687 (Canada)

Souffleuses à neige :

1-800-808-2963 (États-Unis)
1-800-808-3072 (Canada)

Pour recevoir un produit de rechange ou réparé, suivant notre choix, renvoyez le produit complet au vendeur. Aux États-Unis et au Canada, vous pouvez renvoyer produit, accompagné d'une preuve d'achat, à n'importe quel concessionnaire-réparateur agréé. Les clients américains peuvent aussi renvoyer leur produit, accompagné d'une preuve d'achat, port payé, à : Toro Service Center, 5500 SE Delaware, Ankeny, IA 50021, États-Unis.

Cette garantie couvre uniquement les défauts de produit. **The Toro Company et Toro Warranty Company déclinent toute responsabilité en cas de dommages secondaires ou indirects liés à l'utilisation des produits Toro couverts par cette garantie, notamment quant aux coûts et dépenses encourus pour se procurer un équipement ou un service de substitution durant une période raisonnable pour cause de défaillance ou d'indisponibilité en attendant la réparation sous garantie. L'exclusion de la garantie des dommages secondaires ou indirects n'est pas autorisée dans certains états ou pays, et peut donc ne pas s'appliquer dans votre cas.** Cette garantie vous accorde des droits spécifiques, auxquels peuvent s'ajouter d'autres droits qui varient selon les états.

Autres pays que les États-Unis et le Canada

Pour les produits Toro exportés des États-Unis ou du Canada, demandez à votre distributeur (concessionnaire) Toro la police de garantie applicable dans votre pays, région ou état. Si, pour une raison quelconque, vous n'êtes pas satisfait des services de votre distributeur, ou si vous avez du mal à vous procurer des renseignements concernant la garantie, adressez-vous à l'importateur Toro. En dernier recours, vous pouvez nous contacter à Toro Warranty Company.

Droit australien de la consommation

Les clients australiens trouveront les détails concernant le Droit australien de la consommation à l'intérieur de l'emballage ou auprès de leur concessionnaire Toro local.

* L'usage résidentiel désigne l'utilisation du produit sur le terrain où se trouve votre maison.

Réf. 374-0311 Rév. A